

ENGAGEMENT DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE – 2022

Solde de 13 % affectée aux établissements de formation technologiques et professionnelles
Décret n° 2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage

RENSEIGNEMENTS

Votre entreprise :

Etablissement bénéficiaire : 870060

*LPO MARYSE BASTIE
29 RUE LOUIS ARMSTRONG
87065 LIMOGES
Siret : 198710238 00017*

Siren / Siret :

Contact de l'entreprise :

Nom :

Prénom :

Tel :

Email :

Votre masse salariale 2021 :

X 0,68 % =

Versement du solde de 13 %TA :

Subvention en Matériel déductible :

Montant de votre versement : Code UAI du Lycée: *0875029U*

Au profit de l'école : *LPO MARYSE BASTIE*

Mode de règlement :

Virement IBAN : FR76 1007 1870 0000 0010 0028 533

BIC : TRPUFRP1

Mentionner TA, le nom de l'entreprise en libellé de virement et la Banque

Chèque N°

A l'ordre de : *LPO MARYSE BASTIE*

Le reçu libératoire vous sera adressé au plus tôt après réception de votre versement et de ce formulaire.